



M A I R I E D E  
C H Â T E L



Châtel, le 4 décembre 2019

Nos réf. : NR/AA/

**OBJET : Contrat d'engagement pour l'ouverture et la mise en place du service  
Le Club des Petits Montagnards  
Samedis et / ou Dimanches Saison Hiver 2019-2020**

Chers parents,

Afin de prévoir au mieux cette nouvelle saison d'hiver, la commune de Châtel souhaite vous consulter pour vous proposer à nouveau une éventuelle ouverture du Club des Petits Montagnards les **Samedis** et/ou les **Dimanches** de la saison soit du

11 janvier au 12 Avril 2020

Les horaires d'ouvertures seront de 8h00 à 19h00 dans les locaux de l'Accueil de Loisirs (bâtiment périscolaire).

Nous demandons aux parents intéressés de faire une demande de pré-inscriptions dans le cas où le service viendrait à être mis en place pour cette saison.

Le service ne pourra raisonnablement être ouvert que pour 10 enfants au moins tous les samedis et les dimanches en dehors des vacances scolaires de la zone.

Ces pré-inscriptions seront automatiquement transformées en inscriptions définitives sans possibilité d'annulation et de remboursement si le service est mis en place.

Vous trouverez au dos un contrat d'inscription et d'engagement.

Merci de bien vouloir le retourner en Mairie complété et signé avant ~~le 20 novembre 2019~~ **Décembre 2019**

Nous vous rappelons que : l'Accueil de Loisirs Le Club des Petits Montagnards est déjà ouvert **tous les mercredis** de l'année et fonctionnera 7/7 jours

**Aux vacances de Noël Du 21 décembre 2019 au 4 Janvier 2020  
(à l'exception du 25/12 et 01/01)**

**Aux Vacances de Février Du 8 Février 2020 au 7 Mars 2020**

*Les inscriptions à ces services s'effectuent désormais obligatoirement sur le portail Enfance avec l'activité Centre de Loisirs.*

*L'équipe du service enfance reste disponible pour vous répondre à vos questions.*





M A I R I E D E  
C H Â T E L



**Contrat d'engagement pour la mise en place du service  
Le Club des Petits Montagnards  
Samedis / Dimanches Saison Hiver 2019-2020**

Ci-dessous un contrat d'engagement. Merci de bien vouloir le retourner en Mairie complété et signé avant le 05/12/2019.

Un e-mail de confirmation vous sera adressé pour vous confirmer l'ouverture ou non du service et l'inscription définitive de votre / vos enfant (s).

Je soussigné Mr / Mme .....

Déclare vouloir réserver auprès du l'accueil de loisirs Le Club les Petits Montagnards :

**Les Samedis :**

- |                                     |                                     |                                     |                                    |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 11 Janvier | <input type="checkbox"/> 18 Janvier | <input type="checkbox"/> 25 Janvier | <input type="checkbox"/> 1 Février |
| <input type="checkbox"/> 14 Mars    | <input type="checkbox"/> 21 Mars    | <input type="checkbox"/> 28 Mars    |                                    |
| <input type="checkbox"/> 4 Avril    | <input type="checkbox"/> 11 Avril   | <input type="checkbox"/> 18 Avril   |                                    |

**Les Dimanches :**

- |                                     |                                     |                                     |                                    |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 12 Janvier | <input type="checkbox"/> 19 Janvier | <input type="checkbox"/> 26 Janvier | <input type="checkbox"/> 2 Février |
| <input type="checkbox"/> 8 Mars     | <input type="checkbox"/> 15 Mars    | <input type="checkbox"/> 22 Mars    | <input type="checkbox"/> 29 Mars   |
| <input type="checkbox"/> 5 Avril    | <input type="checkbox"/> 12 Avril   | <input type="checkbox"/> 19 Avril   |                                    |

Pour mon / mes enfant(s) .....  
.....  
.....

ET je m'engage à payer la somme due pour ce service.

J'ai bien acté le principe de non remboursement en cas d'absence de l'enfant aux dates réservées.

Fait à ..... le.....

Signatures des parents

